

VITAL CONSULTANTS INC.

Diagnostic socio-territorial du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Constats et enjeux de développement régional

Rapport préparé par : Hervé Stecq

16/12/2013

Document présentant un diagnostic du Saguenay – Lac-Saint-Jean, en mettant l’emphase sur les populations et leurs relations avec le territoire. Selon de nombreux constats, les jeunes sont à la croisée de plusieurs enjeux de développement régional



Consultants en développement territorial

Diagnostic socio-territorial du Saguenay – Lac-Saint-Jean
Constats et enjeux de développement régional

Présenté à

La CRÉ du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Par

VITAL CONSULTANTS Inc.

herve.stecq@vitalconsultants.ca

www.vitalconsultants.ca

15-778 rue Georges Vanier

Saguenay

G7H 5N9

Tel : 418-602-3678



Consultants en développement territorial

Saguenay, le 16 décembre 2013

Marc Dubé

Directeur général

CRÉ Saguenay – Lac-Saint-Jean

2155, rue de la Peltrie

Jonquière (Ville de Saguenay)

G8A 2A1

Objet : Rédaction d'un diagnostic socio-territorial du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Monsieur le Directeur général,

En remerciement de la disponibilité de votre équipe ayant contribué à la réalisation de plusieurs de nos recherches, Vital Consultants vous offre un diagnostic socio-territorial du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Certes sommaire, ce document met cependant en lumière certains constats et enjeux de développement régional.

En espérant une future collaboration dans la conduite de projets dont nous avons la compétence. Pour plus de détails, veuillez consulter nos services à : www.vitalconsultants.ca

Cordialement,

Hervé Stecq, Ph.D. (c)

Directeur général, Vital Consultants Inc.

Pour citer cette référence :

VITAL CONSULTANTS. 2013. *Diagnostic socio-territorial du Saguenay – Lac-Saint-Jean : Constats et enjeux de Développement régional*, Saguenay, rapport de Vital Consultants Inc. pour la CRÉ du Saguenay – Lac-Saint-Jean, 32 p.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
TABLES DES ILLUSTRATIONS	iii
LISTE DES ABBRÉVIATIONS	iv
INTRODUCTION	1
1. Portrait général du Saguenay – Lac-Saint-Jean et constats	4
1.1. Caractéristiques territoriales et occupation du territoire	4
1.2. Données sur l'économie et sur le marché du travail	6
1.3. Données démographiques	10
1.4. Données sur les conditions de vie	14
1.5. Données sur l'éducation et la formation	16
1.6. Synthèse des constats	18
2. Analyse AFOM et enjeux du développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean	20
2.1. Analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean	20
2.2. Enjeu d'attractivité	22
2.3. Enjeu du niveau de vie	23
2.4. Enjeu d'insertion professionnelle des jeunes	24
2.5. Enjeu de relève professionnelle et entrepreneuriale	26
2.6. Enjeu d'occupation du territoire	28
CONCLUSION	30
RÉFÉRENCES	31

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Table des figures

Figure 1 : Répartition de la population du Saguenay - Lac-Saint-Jean par villes et MRC (2011).....	5
Figure 2 : Répartition des secteurs d'activité, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011).....	6
Figure 3 : Répartition des entreprises selon leur taille, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2009).....	7
Figure 4 : Taux de chômage selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011).....	8
Figure 5 : Répartition de la population active par tranche d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011).....	9
Figure 6 : Distribution de la population par grand groupe d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011).....	11
Figure 7 : Solde migratoire interrégional des régions administratives du Québec (2010-2011).....	12
Figure 8 : Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010-2011.....	14
Figure 9 : PIB par habitant (dollar canadien), régions administratives et ensemble du Québec (2011) (par ordre décroissant).....	15
Figure 10 : Revenu d'emploi par habitant (dollar canadien), régions administratives et ensemble du Québec (2010) (par ordre décroissant).....	16
Figure 11 : Plus haut niveau de scolarité atteint pour la population de 15 ans et plus, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2006).....	17

Table des tableaux

Tableau 1 : Matrice AFOM de l'analyse du Saguenay – Lac-Saint-Jean.....	21
--	----

LISTE DES ABBRÉVIATIONS

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MRC : Municipalité régionale de comté

OPDQ : Office de planification et de développement du Québec

TE : Territoire équivalent

INTRODUCTION

Objectif du document

Le présent document est un essai d'analyse à partir de données générales, lesquelles constituent un profil sommaire du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Il s'agit plus particulièrement d'un diagnostic socio-territorial. Il se distingue des autres diagnostics territoriaux par la mise en perspective de la dimension humaine, tout en assurant un ancrage avec le territoire. L'étude porte une attention particulière à la thématique de la jeunesse, laquelle semble transversale pour l'énonciation de constats, analyse et enjeux de développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean. L'objectif de ce rapport sera donc de façonner un profil du Saguenay – Lac-Saint-Jean, selon une approche socio-territoriale, puis de dresser des constats utiles à une analyse territoriale et à la hiérarchisation d'enjeux de développement régional.

Méthodologie

Des données secondaires se sont avérées importantes pour diverses raisons : l'apport de données statistiques, la connaissance de plans et de bilans d'actions et l'accès à des enquêtes réalisées sur des populations de la région. Ces données secondaires provenaient de plusieurs sources.

Les sources gouvernementales ont été abondantes, notamment par le biais de nombreuses publications regorgeant de données statistiques. Des publications issues du gouvernement fédéral ont été consultées. Les plus pertinentes pour réaliser le profil du Saguenay – Lac-Saint-Jean, ont été celles de Développement économique Canada qui fait

paraître annuellement des profils socioéconomiques régionaux¹. Le gouvernement du Québec n'est pas en reste. Il publie annuellement de nombreuses données statistiques faisant l'objet d'une vaste analyse. L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) diffuse chaque année des bulletins statistiques régionaux. Plusieurs de ces chiffres sont analysés par le ministère des finances et de l'économie. Des conclusions et prévisions sont ensuite publiées dans des « portraits annuels régionaux »².

Toutes les données statistiques collectées des sources gouvernementales ont été dans un premier temps rassemblées, puisqu'elles étaient issues de diverses publications. Elles ont ensuite été organisées selon une classification mettant en exergue des données socio-territoriales : caractéristiques territoriales et occupation du territoire, économie et marché du travail, démographie, conditions de vie, éducation et formation. Pour une meilleure observation, ce dans le but de tirer des constats, les chiffres ont été organisés dans des tableaux du logiciel Excel. Les chiffres du Saguenay – Lac-Saint-Jean et ceux de la moyenne du Québec ont été comparés, si bien que des enjeux pour la région ont été discernés.

Structure du document

Ce rapport se structure en deux parties. Dans la première partie, un portrait général du Saguenay – Lac-Saint-Jean sera réalisé en mettant l'accent sur certains aspects : 1) caractéristiques territoriales et occupation du territoire ; 2) économie et marché du travail ; 3) démographie ; 4) conditions de vie ; 5) éducation et formation.

¹ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA. 2010. *Profil socioéconomique de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)*, Octobre 2010, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2p.

² MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE. 2012. *Saguenay – Lac-Saint-Jean. Portrait régional. Automne 2012*, Québec, Gouvernement du Québec, 11p.

Ensuite seront dressés de nombreux constats, en comparant les chiffres de la région avec ceux de la moyenne québécoise. La deuxième partie consistera à l'analyse territoriale du Saguenay – Lac-Saint-Jean (atouts, faiblesses, menaces et opportunités) et à la classification de principaux enjeux de développement de la région.

1. Portrait général du Saguenay – Lac-Saint-Jean et constats

Ce portrait consistera à dégager des caractéristiques du Saguenay – Lac-Saint-Jean par rapport à l'ensemble du Québec. Il sera élaboré à l'aide de données territoriales, économiques et sociales. Le territoire et les acteurs seront par conséquent définis. Des constats seront ensuite énoncés grâce à l'apport de données statistiques.

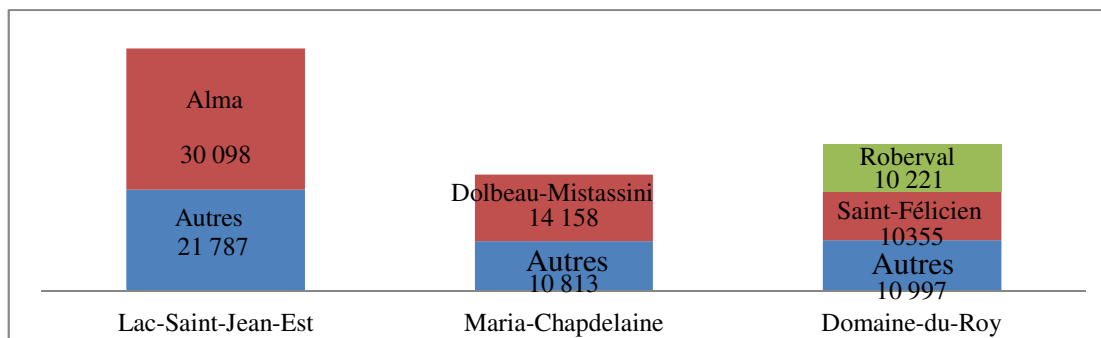
1.1. Caractéristiques territoriales et occupation du territoire

Le Saguenay – Lac-Saint-Jean est l'une des sept « régions-ressources » ou régions périphériques du Québec, les autres étant : le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Elles sont qualifiées de la sorte en raison de plusieurs caractéristiques : éloignement des métropoles, développement économique fondé sur l'exploitation des ressources naturelles, etc. (OPDQ, 1988). Ces régions partagent également des problématiques qui seront formulées ultérieurement sous forme d'enjeux. Le territoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean se subdivise en cinq municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et le Fjord-du-Saguenay. Selon les données de 2009 (Développement économique Canada, 2010), la région est composée de 49 municipalités et de 11 autres territoires.

La population du Saguenay – Lac-Saint-Jean représentait 3,43 % de celle du Québec en 2011, soit 273 461 habitants, ce qui la classe au 10^{ème} rang sur les 17 régions (Ministère des Finances et de l'Économie, 2012). Concernant l'occupation du territoire, cette population est répartie sur 95 892 km², ce qui représente une densité de 3 hab./km². Mais cette population est inégalement dispersée sur le territoire, puisque la ville de

Saguenay en capte 50 %, dans une région qui compte une soixantaine de municipalités et territoires. En outre, les populations de chaque MRC sont concentrées dans les principales villes (figure 1). Le cas le plus patent est celui de la ville d’Alma qui regroupe à elle seule près de 60 % de la population de la MRC du Lac-Saint-Jean-Est. Dolbeau-Mistassini, dans la MRC Maria-Chapdelaine, se trouve dans le même cas de figure. Roberval et Saint-Félicien se partagent les deux-tiers de la population de la MRC du Domaine-du-Roy. Enfin, 27 % de cette population réside dans des milieux ruraux, contre 19,5 % pour l’ensemble du Québec, ce qui a pu conforter l’image d’une région rurale.

Figure 1 : Répartition de la population du Saguenay - Lac-Saint-Jean par villes et MRC (2011)

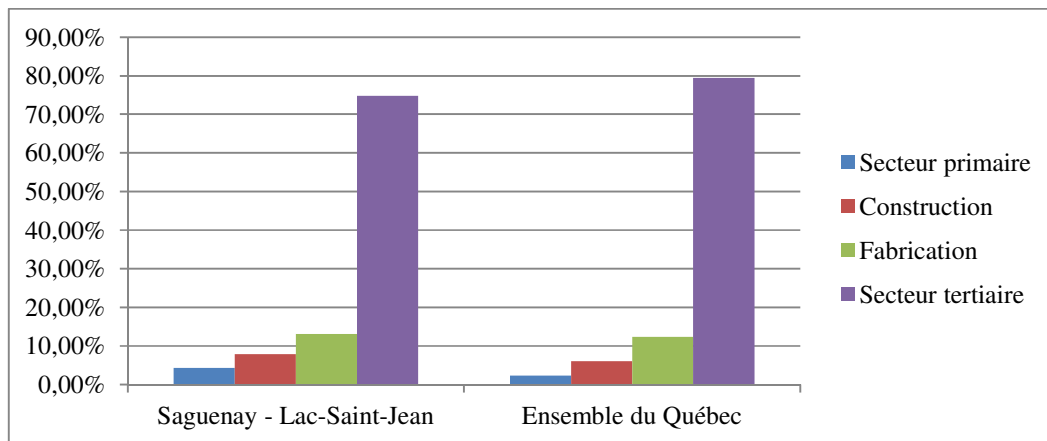


Source : Ministère des Finances et de l’Économie (2012)

1.2. Données sur l'économie et sur le marché du travail

La base économique du Saguenay – Lac-Saint-Jean est sensiblement la même que celle de l'ensemble du Québec (figure 2). Le secteur tertiaire y est dominant (74,8 % pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean et 79,4 % pour l'ensemble du Québec), bien que le secteur primaire (4,3 % pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean contre 2,3 % pour l'ensemble du Québec) et la construction (7,9 % pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean contre 6 % pour l'ensemble du Québec) y soient un peu plus représentés. L'importance du secteur primaire dans la région se vérifie également par la proportion des emplois. Il regroupe 4,3 % des emplois du Saguenay – Lac-Saint-Jean contre 2,3 % pour l'ensemble du Québec (Ministère des Finances et de l'Économie, 2012).

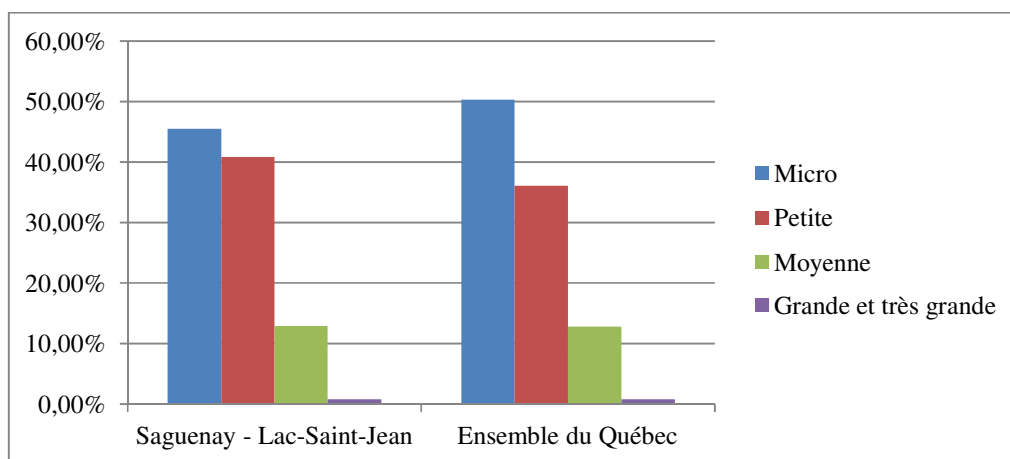
Figure 2 : Répartition des secteurs d'activité, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011)



Source : Statistique Canada (2011)

La répartition des entreprises au Saguenay – Lac-Saint-Jean selon leur taille, est quasi semblable à celle de l’ensemble du Québec (figure 3). Les micros entreprises sont les plus nombreuses. Leur proportion est de l’ordre de 45 % au Saguenay – Lac-Saint-Jean, et 50 % pour l’ensemble du Québec, de la part totale des entreprises. L’une des particularités de la région pourrait être la surreprésentation de ses petites entreprises (41 % contre 35 % pour l’ensemble du Québec). Cependant, même si les grandes et très grandes entreprises ne représentent que 0,8 % du nombre totale des entreprises du Saguenay – Lac-Saint-Jean, autant que la moyenne québécoise, celles d’entre elles qui comptent 500 employés ou plus, font partie des principaux employeurs de la région (Abitibi-Bowater, Rio Tinto Alcan) (Statistique Canada, 2009). Cela pourrait entretenir l’idée que l’économie du Saguenay – Lac-Saint-Jean est dominée par les grandes et très grandes entreprises.

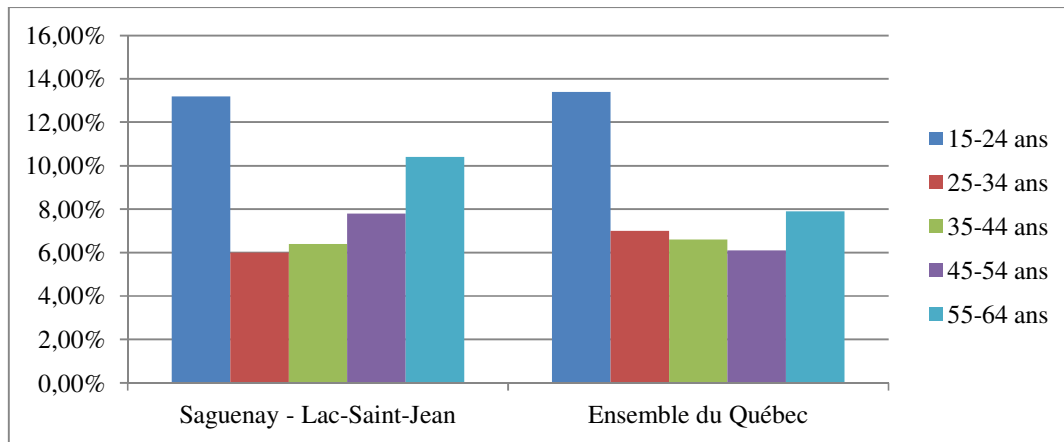
Figure 3 : Répartition des entreprises selon leur taille, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2009)



Source : Statistique Canada (2009)

Concernant l'emploi, le Saguenay – Lac-Saint-Jean n'est pas particulièrement touché par le chômage. Le taux était de 8,1 % en 2011, contre 7,8 % pour l'ensemble du Québec (Statistique Canada, 2012). Par ailleurs, les chiffres du chômage par tranche d'âge sont pratiquement similaires à ceux de la moyenne québécoise. Cependant, la tranche des 15-24 ans révèle le taux de chômage le plus élevé : 15,2 % pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean, 13,4 % pour l'ensemble du Québec (figure 4). À noter un phénomène de chômage des séniors ; les 55-64 ans présentant des chiffres supérieurs à la moyenne québécoise (respectivement 10,4 % contre 7,9 %).

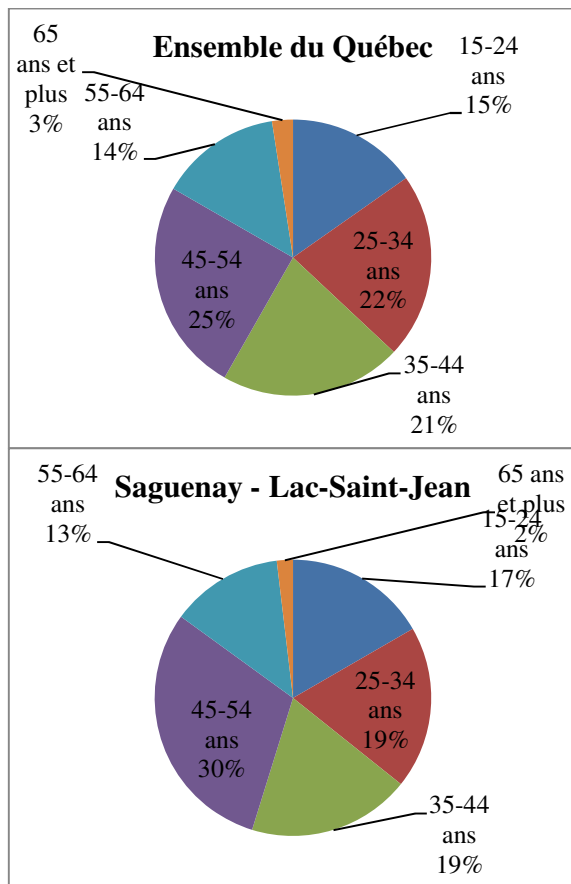
Figure 4 : Taux de chômage selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011)



Sources : Statistique Canada (2012)

La répartition de la population active du Saguenay – Lac-Saint-Jean, par tranche d'âge, n'est pas réellement différente de celle de l'ensemble du Québec (figure 5). Il existe néanmoins une différence notable pour la tranche d'âge 45-54 ans. La proportion pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean est de 30 %, tandis qu'elle est de 25 % pour l'ensemble du Québec. Il en est de même pour la tranche inférieure, les 35-44 ans, soit respectivement 19 % contre 21 %. Seulement, l'écart entre les deux est plus grand au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Dans l'état actuel, les chiffres dépeignent un contexte de déficit de relève professionnelle, d'autant plus grand au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Figure 5 : Répartition de la population active par tranche d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011)



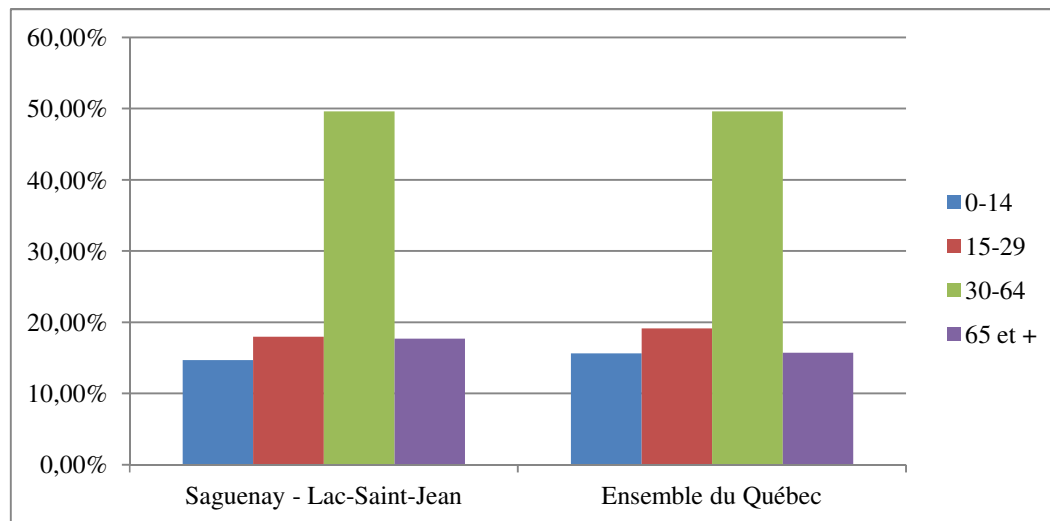
Source : Statistique Canada (2012)

1.3. Données démographiques

Concernant la structure démographique, fort est de constater que la distribution de la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean, par groupe d'âge, ne diffère pas beaucoup de celle du Québec (figure 6). La pyramide des âges est caractéristique de celle des pays ayant un indice de fécondité inférieur au seuil de renouvellement générationnel de 2,1 enfants par femme en âge de procréer, c'est-à-dire en forme de toupie (Gouvernement du Québec, 2005). C'est la structure démographique des pays ayant une population vieillissante. Le Québec n'y échappe pas.

Le Saguenay – Lac-Saint-Jean peu malgré tout se rassurer d'avoir un indice de fécondité (1,83 % en 2011) supérieur à celui de la moyenne québécoise (1,69 % en 2011) (Ministère des Finances et de l'Économie, 2012). Les 30-64 ans représentent quasiment la majorité de la population. Néanmoins, les 0-14 ans sont un peu moins représentés au Saguenay – Lac-Saint-Jean (16 %) par rapport à l'ensemble du Québec (18 %), tandis que les 65 ans et plus le sont un peu plus ; respectivement 17 % et 15 %. Ces chiffres en corroborent d'autres. En effet, l'âge moyen (42,7 ans) et l'âge médian (45,6 ans) sont plus élevés au Saguenay – Lac-Saint-Jean comparés à ceux de l'ensemble du Québec (respectivement 40,9 ans et 41,5 ans). Qui plus est, en l'espace de 5 ans, l'âge moyen est passé de 40,8 ans en 2006, à 42,7 ans en 2011 (*Ibid.*). C'est un signe patent de vieillissement.

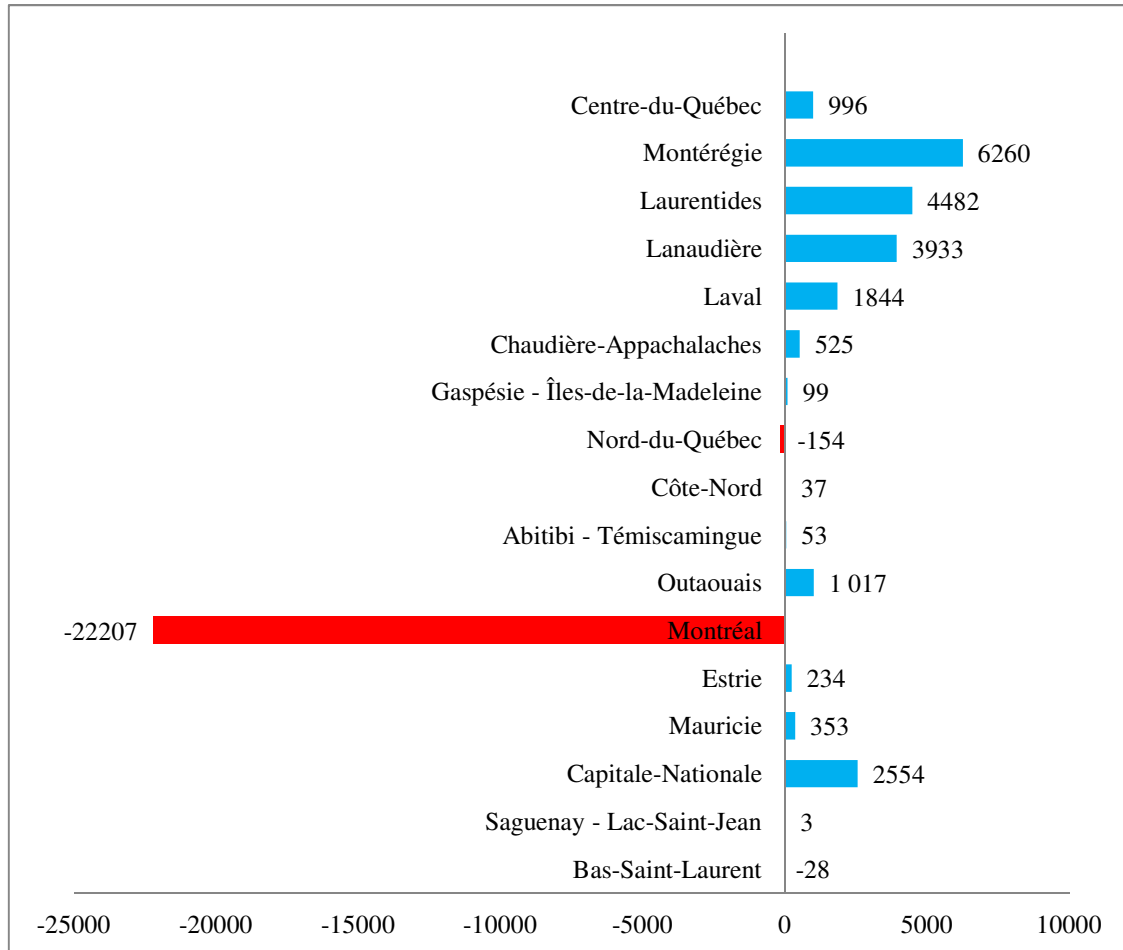
Figure 6 : Distribution de la population par grand groupe d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2011)



Sources : Statistique Canada ; ISQ. Compilation : Direction de l'analyse économique ; ministère des Finances et de l'Économie (2011)

Avec un solde migratoire de + 3 entre 2010 et 2011, le Saguenay – Lac-Saint-Jean fait partie des régions ayant un faible potentiel d'attraction (figure 7). Faisant partie de ce cercle, sont les régions qui ont un bilan migratoire négatif ou à peine positif : Montréal (- 22 207), Nord-du-Québec (- 154), Bas-Saint-Laurent (- 28), Côte-Nord (+ 37), Abitibi-Témiscamingue (+ 53). Les chiffres de Montréal doivent être relativisés, compte tenu du fait qu'ils sont marginaux par rapport à la population totale. Mais pour des régions ayant moins de 300 000 habitants, un solde migratoire négatif de l'ordre de la centaine représente une plus grande pression démographique.

Figure 7 : Solde migratoire interrégional des régions administratives du Québec (2010-2011)



Sources : ISQ, Direction des statistiques sociodémographiques, FIPA-RAMQ.

La migration du Saguenay – Lac-Saint-Jean est plus précisément interrégionale, car la très grande majorité des sortants vont vers d’autres régions du Québec. Sur les 4 033 sortants pour 2010-2011, la majorité (57 %) avait respectivement pour destination : la Capitale-Nationale (1 295), Montréal (536) et la Montérégie (486) (ISQ, 2012).

Une étude du solde migratoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean par tranche d’âge, pour la même période, révèle qu’il est négatif pour les : 10-14 ans (- 3), 15-19 ans (- 31), 20-24 ans (- 372), 75-79 ans (- 21) et 80 ans et plus (- 12) (figure 8). La tranche des 20-24

ans est particulièrement déficitaire. S'agit-il d'un constat passager, ou bien d'un phénomène installé dans la durée ? Une autre tranche d'âge de jeunes adultes, 30-34 ans, présente des chiffres opposés. C'est la tranche la plus excédentaire avec 114 personnes en plus pour la période 2010-2011.

Ce paradoxe du bilan migratoire chez les jeunes suscite de nombreux questionnements. Les jeunes de 20-24 seraient-ils les plus portés à migrer, tandis que ceux de 30-34 ans seraient plus nombreux à rester, venir ou revenir au Saguenay – Lac-Saint-Jean ? La migration des jeunes implique-t-elle finalement un retour ? Peut-on dire que les jeunes en début d'insertion professionnelle, dans le début de la vingtaine, migrent puis reviennent dans leur région d'origine au début de la trentaine ? Est-il possible d'affirmer que le Saguenay – Lac-Saint-Jean est une région attractive pour les jeunes de 30 à 34 ans ? Quelles en seraient les raisons ?

Ensuite une interrogation connexe aux derniers questionnements, l'excédent démographique chez les 0-4 ans est-il lié à celui des 30-34 ans ? Peut-on établir un lien entre les deux pour ensuite conclure que le Saguenay – Lac-Saint-Jean est attractif pour les jeunes familles ? Enfin, si tous ces questionnements peuvent être formulés en termes d'attractivité, il conviendrait alors de se demander pourquoi la région n'est pas autant attractive pour les personnes âgées de plus de 75 ans ?

Figure 8 : Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010-2011

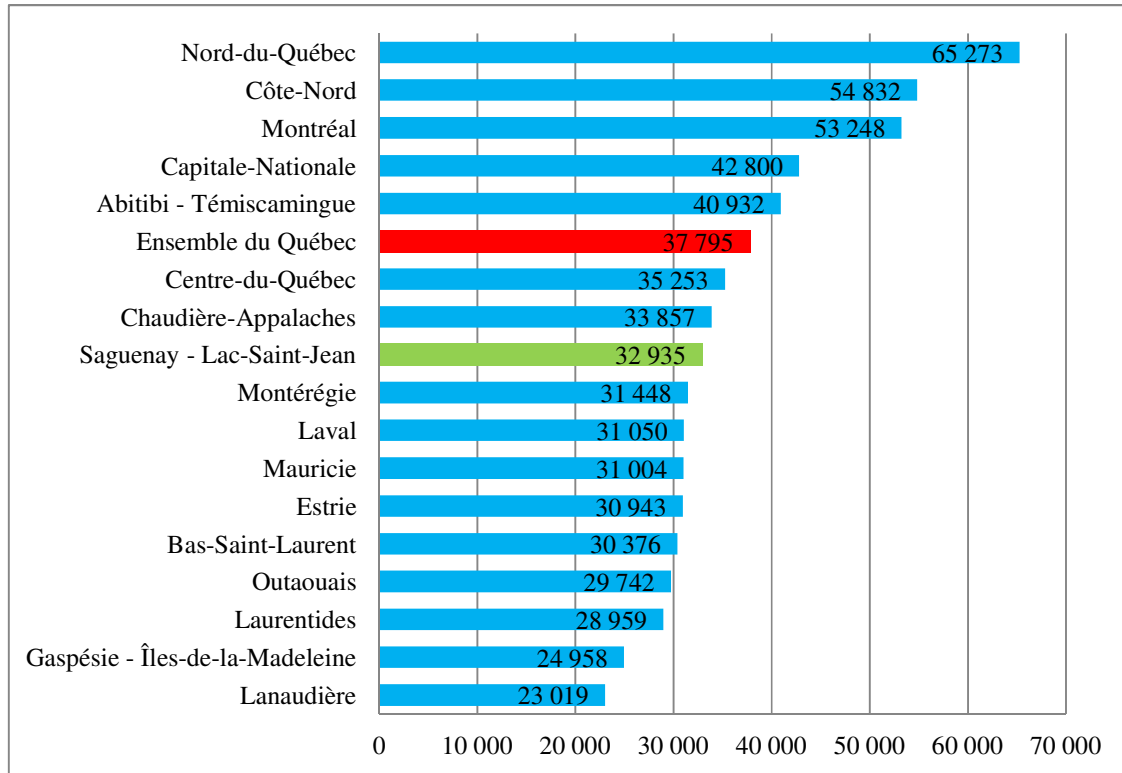


Source : ISQ, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

1.4. Données sur les conditions de vie

Le PIB par habitant au Saguenay – Lac-Saint-Jean (32 935 dollars en 2011) est moins élevé que celui de l'ensemble du Québec (37 795 dollars en 2011) (figure 9). Est-ce à dire que la région produit moins de richesses que la moyenne québécoise, ou par extension que le niveau de vie des populations y est moins élevé ? D'autres indicateurs du niveau de vie devront être apportés afin de confirmer ou d'infirmer ce constat.

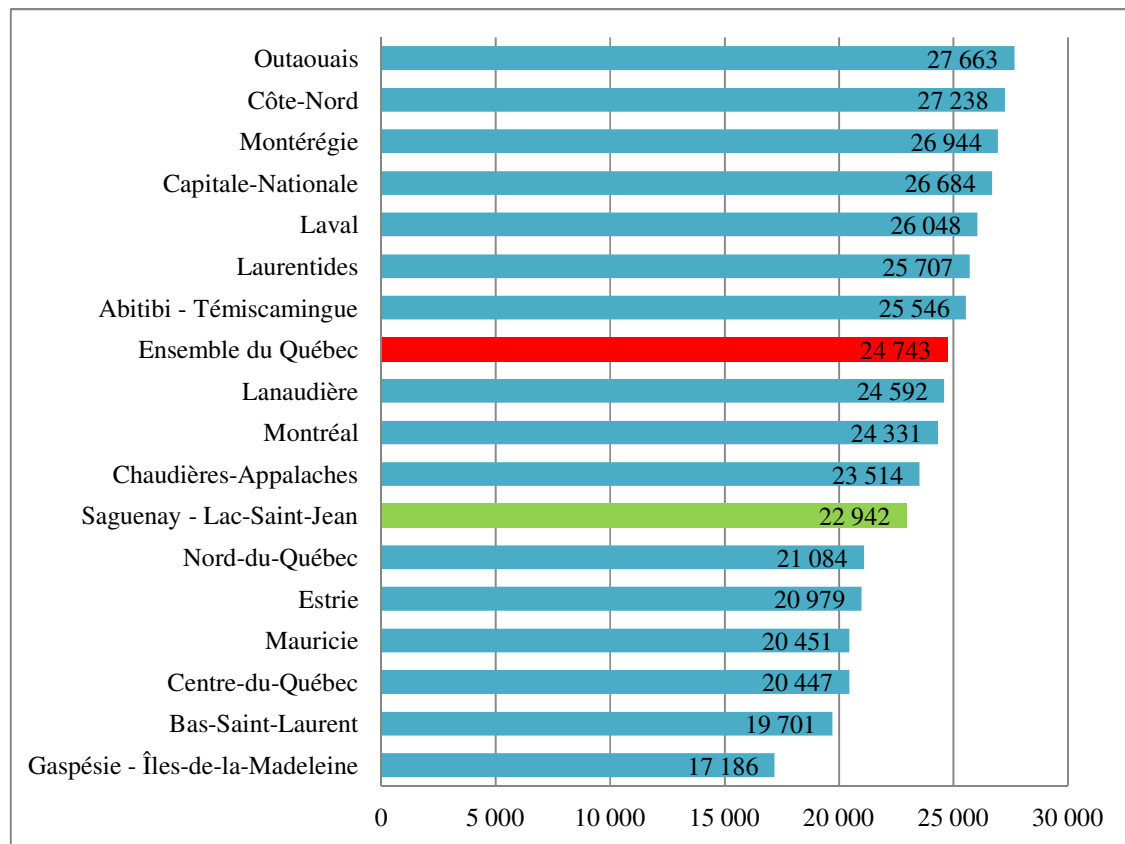
Figure 9 : PIB par habitant (dollar canadien), régions administratives et ensemble du Québec (2011) (par ordre décroissant)



Sources : ISQ, MAMRO, Revenu Québec, Pêches et Océans Canada, Statistique Canada.

Les chiffres sur le revenu de l'emploi par habitant confirment ce constat. Les revenus aux Saguenay – Lac-Saint-Jean (22 942 dollars en 2011) sont en moyenne moins élevés que ceux de l'ensemble du Québec (24 743 dollars en 2011), ce qui positionne la région au 11^{ème} rang juste devant le Nord-du-Québec (21 084 dollars en 2011) (figure 10). Ce constat signifierait bien que le niveau de vie au Saguenay – Lac-Saint-Jean serait plus faible que dans la majorité des régions du Québec. Cela pourrait représenter un facteur de répulsion pour les populations originaires de la région et pour celles désirant s'y installer. D'autres données sur le coût de la vie devraient être apportées pour éventuellement relativiser ces constats.

Figure 10 : Revenu d'emploi par habitant (dollar canadien), régions administratives et ensemble du Québec (2010) (par ordre décroissant)

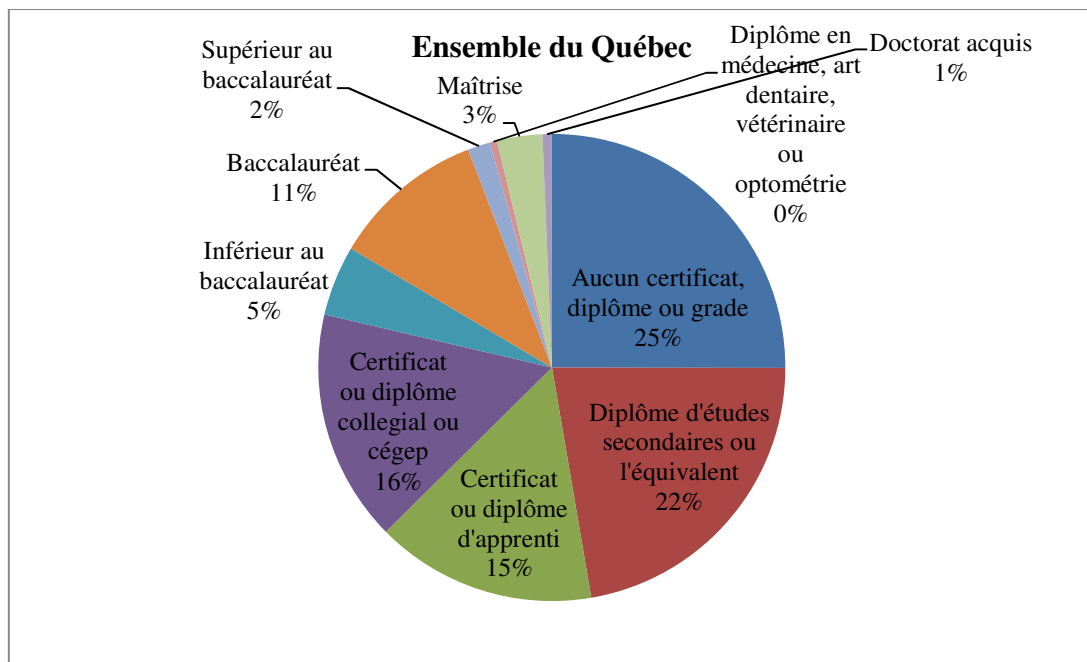
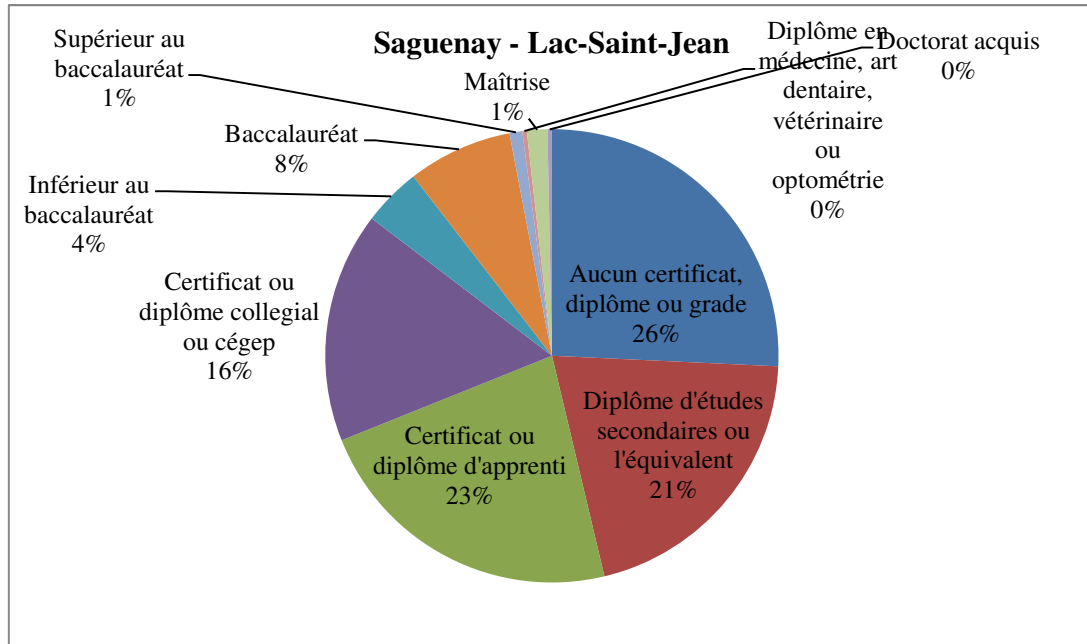


Source : ISQ, Statistique Canada (2012)

1.5. Données sur l'éducation et la formation

Les niveaux de scolarité au Saguenay – Lac-Saint-Jean sont pratiquement similaires à ceux de la moyenne québécoise (figure 11). Cependant, la proportion des personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti y est nettement supérieure : respectivement 23 % contre 15 %. Cela correspondrait à la réalité économique de la région, dont l'activité est davantage basée sur l'exploitation des ressources naturelles : aluminium, bois, électricité, minéraux industriels, etc. (Développement économique Canada, 2010).

Figure 11 : Plus haut niveau de scolarité atteint pour la population de 15 ans et plus, Saguenay - Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec (2006)



Source : ISQ (2006)

1.6. Synthèse des constats

Cinq principaux constats sont apparus des données statistiques concernant le Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Le premier est celui de la concentration des populations dans les centres. Les cinq villes les plus peuplées, ville de Saguenay (plus de 150 000 habitants), Alma (plus de 30 000 habitants), Dolbeau-Mistassini (plus de 14 000 habitants), Saint-Félicien (plus de 10 000 habitants) et Roberval (plus de 10 000 habitants), regroupent un peu plus de 78 % de population de la région. Cette concentration est d'autant plus forte que ces villes ne sont pas les plus grandes en superficie, et que la région compte une soixantaine de municipalités et territoires.

Le deuxième constat s'impose de la lecture des chiffres du chômage. Ils sont plus élevés au Saguenay – Lac-Saint-Jean chez les 15-24 ans et les 55-64 ans, que dans l'ensemble du Québec, ce qui traduirait un problème d'insertion professionnelle des jeunes et des séniors.

Le troisième constat concerne le taux d'emploi par tranche d'âge. Il existe une différence plus grande au Saguenay – Lac-Saint-Jean entre les tranches 35-44 ans et 45-54 ans, si bien qu'un déficit de relève professionnelle serait à prévoir.

Le quatrième constat a trait à la démographie. Si le taux de fécondité du Saguenay – Lac-Saint est plus haut que celui de la moyenne québécoise, en revanche son solde migratoire interrégional est très peu élevé. La région fait ainsi partie des moins attractives du Québec. Pourtant, une étude par tranche d'âge révèle que le constat est surtout vrai

pour les 20-24 ans, tandis qu'il ne peut être confirmé pour les 30-34 ans. D'où le paradoxe du bilan migratoire chez les jeunes.

Enfin, cinquième constat, le niveau de vie des populations de la région est moins élevé que la moyenne québécoise. Restera à traduire tous ces constats en enjeux de développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Leur articulation sera mise en évidence dans les paragraphes suivants.

2. Analyse AFOM et enjeux du développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean

Des constats précédents, une analyse technique du Saguenay – Lac-Saint-Jean pourra être présentée sous forme de matrice d'analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM). D'autres part, ces constats et analyses aideront à la formulation d'enjeux de développement régional.

2.1. Analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean

L'analyse territoriale est perceptible par l'élaboration d'une matrice rendant compte des atouts, faiblesses, opportunités et menaces d'un territoire. Les atouts et les faiblesses relèvent très souvent d'un constat chiffré témoignant de la performance d'une région ; ce que ses acteurs font de positif ou de négatif. Ces chiffres révéleront des phénomènes directement observables. En revanche, les opportunités et les menaces peuvent être respectivement perçues comme le potentiel d'un territoire (ressources pouvant être mobilisées pour son développement), et les obstacles à l'exploitation de ce potentiel ou les risques inhérents.

Tableau 1 : Matrice AFOM de l'analyse du Saguenay – Lac-Saint-Jean

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
<ul style="list-style-type: none"> • Activité économique par secteur plus diversifiée que la moyenne québécoise • Main-d'œuvre formée pour les besoins de l'économie • Indice de fécondité plus élevé que la moyenne québécoise • Attraction des jeunes familles car le solde migratoire chez les 30 à 34 ans est excédentaire • Coût de la vie moindre par rapport à d'autres régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible indice d'activité entrepreneuriale • Chômage des jeunes de 15 à 24 ans et des séniors, particulièrement plus élevé que la moyenne québécoise • Région peu attractive pour les personnes âgées • Revenu de l'emploi par habitant plus faible par rapport à la moyenne québécoise • Faible PIB par rapport à la moyenne québécoise
OPPORTUNITÉS (O)	MENACES (M)
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une population active dans l'agriculture, utile pour l'aménagement du territoire • Solde migratoire positif chez les 0 à 4 ans. Potentielle relève s'il n'y a pas de migration par la suite • Disponibilité de terres agricoles en raison de la concentration de la population • Concentration de la population, donc atteinte d'une masse critique pour le développement de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Les très grandes entreprises sont les principaux employeurs, donc dépendance et risques de plans de licenciements massifs • Déficit de la relève entrepreneuriale à cause du vieillissement de la main-d'œuvre • Concentration du territoire = mauvaise occupation du territoire, donc réduction de l'écoumène • Décroissance démographique et vieillissement de la population

Cette analyse territoriale pointe généralement vers l'enjeu démographique. Le principal défi pour la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean serait alors démographique, compte tenu de l'accélération du vieillissement de sa population et de la dégradation du solde migratoire. Si ce vieillissement signifie un problème de relève professionnelle, d'autres chiffres indiquent que cette relève n'est pas en passe de disparaître. En effet, le solde migratoire est excédentaire pour les tranches de 0 à 4 ans et de 30 à 34 ans. Il semblerait donc que le Saguenay – Lac-Saint-Jean attire une certaine catégorie de la population, souvent des jeunes familles avec leurs jeunes enfants. Inversement, la région serait moins attractive pour les personnes âgées de plus de 74 ans, dont le solde migratoire est pratiquement aussi déficitaire que celui de la tranche des 15-19 ans.

Cette analyse territoriale aura été une étape transitoire dans la définition d'enjeux de développement du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Si l'enjeu démographique demeure le plus marquant, celui de l'économie et du niveau de vie est primordial pour la pérennisation un dynamisme régional.

2.2. Enjeu d'attractivité

Du portrait démographique du Saguenay – Lac-Saint-Jean, s'était dressé un constat de faible attractivité en raison du bilan migratoire à peine positif. Ce constat est d'autant plus vrai pour les jeunes de 20 à 24 ans. Le rétablissement d'un bilan migratoire, notamment chez les jeunes, apparaît dès lors comme un des principaux enjeux pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean. Très sommairement, le solde migratoire exprime la différence entre les entrées et les sorties. Elle sera positive quand ces premières seront supérieures à ces dernières, et inversement négative. Les facteurs d'attractivité seront

donc : le retour, l'attraction et la rétention des populations. Ils seront *in fine* des défis à relever pour rétablir un solde migratoire positif.

L'un des premiers écueils serait la rétention des jeunes en région. L'objectif d'une politique démographique serait de leur fournir les conditions nécessaires à leur maintien. Les solutions sont aussi diverses que les motifs de migration. L'autre objectif serait de favoriser le retour des « exilés ». Des jeunes ayant terminé leurs études hors de la région, pourraient se dire prêts à y retourner. Il conviendra donc d'encourager cette tendance. Il y en serait de même pour les personnes désirant retourner fonder leur famille dans leur région d'origine.

L'attraction représente un autre défi. Il s'agira d'attirer des jeunes non originaires de la région. Le but sera de se différencier, car d'autres régions devront se montrer également attractives pour maintenir leur solde migratoire positif. Enfin, la rétention représentera un autre défi de taille. Les causes du départ devront être analysées avec acuité, de sorte à pallier d'éventuels carences. Si l'emploi est un facteur de départ des jeunes, les efforts se concentreront sur leur insertion professionnelle. Les formations dispensées seront par ailleurs diversifiées si d'aventure le besoin de se former était une cause de migration.

2.3. Enjeu du niveau de vie

Quelques constats jouent en défaveur de l'attractivité. Les chiffres montrent que le revenu du travail par habitant et le produit intérieur brut (PIB) par habitant au Saguenay – Lac-Saint-Jean, sont inférieurs à la moyenne québécoise. Cela signifierait que le niveau de vie dans la région est des plus bas au Québec. Cette conclusion est en effet dissuasive

pour quiconque souhaiterait se maintenir, revenir ou aller au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Le défi d'une politique d'atteinte d'un solde migratoire positif, serait de nuancer ces constats.

En effet, un coût moindre de la vie contrebalancerait ce manque à gagner salarial. En 2004, une étude sur le « Dollar Saguenéen » montrait qu'il était par exemple beaucoup plus difficile et coûteux de se loger à Montréal qu'à ville de Saguenay (Proulx, 2004). Cela se traduirait en hausse du pouvoir d'achat et de qualité de vie pour les Saguenéens, puisque les sommes non allouées aux loyers et hypothèques iraient en loisirs, culture, villégiature, etc. La question du niveau de vie serait donc très liée à celle de la qualité de vie. Cette dernière pourrait être un argument de « vente » de la région.

2.4. Enjeu d'insertion professionnelle des jeunes

Les chiffres du chômage ont conduit à la conclusion que les 20-24 ans éprouvaient de plus grandes difficultés à s'insérer professionnellement. Cette problématique est dans une certaine mesure partagée par l'ensemble des jeunes du Québec. Charlot et Glasman (1998 : 11) conclurent que « l'insertion professionnelle n'est plus un moment dans l'histoire de l'individu, mais un processus qui tend à s'allonger ».

La difficulté d'insertion des jeunes sur le marché du travail pourrait être due à leur manque d'expérience professionnelle. C'est du moins cette conviction qui transparait des actions entreprises. Elles sont menées de telle sorte que les jeunes puissent avoir une première expérience professionnelle en lien avec leur domaine de formation. Au Saguenay – Lac-Saint-Jean, l'insertion professionnelle des jeunes a été principalement

prise en charge par les CJE. Ces organismes publics ont pour mandat d'offrir localement aux jeunes de 16 à 35 ans, des services pour la recherche d'emplois et leur formation.

Les CJE favoriseront l'insertion professionnelle des jeunes principalement de deux façons. Elle se fera d'une part via des programmes subventionnés par des fonds fédéraux, provinciaux ou régionaux, gérés localement par les CJE. Le programme « Potentiel + », et plus tard le programme « Connexion Jeunesse », sont des programmes du gouvernement du Canada ayant pour objectif principal de donner aux jeunes une première expérience pertinente de travail. Le programme « Connexion Jeunesse » est quant à lui financé par le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans. D'autre part, les CJE pourvoient aux besoins de première expérience de travail au moyen de l'organisation de foires à l'emploi. Les CJE organisent aussi chaque année des « Emploithons », en partenariat avec des compagnies telles que Bell ou Desjardins. Les « Courses à l'emploi », également supervisées par les CJE, reprennent la même formule.

En outre, l'insertion professionnelle pourrait être facilitée par le réseautage. En effet, de nombreux emplois seraient obtenus sur le « marché caché », celui des emplois non publiés. Il existe pour se faire, des activités de réseautage entre les jeunes et le milieu professionnel de la région, en plus d'initiatives ayant pour but de dénicher des emplois cachés. Les CJE sont encore une fois les chefs de file de ce type d'initiatives. « En route vers l'emploi » et « Coup de fil pour l'emploi » sont des actions destinées à dénicher ces emplois cachés, ceux qui n'auront pas été publiés. Ils seront ensuite rendus publics lors de foires à l'emploi, en l'occurrence l'Emploithon et la Course à l'emploi.

Le succès de ce type d'initiatives signifierait que l'accessibilité de l'emploi au Saguenay – Lac-Saint-Jean, serait en partie conditionnée par le réseautage, c'est-à-dire le réseau informel du marché de la demande de main-d'œuvre. En outre, depuis 1993, sont organisés via le programme Place aux jeunes, des séjours exploratoires pour les jeunes désirant venir ou revenir travailler dans la région, sont organisés via le programme Place aux jeunes. Plus récemment ont été incluses des activités de jumelage et de mentorat entre des jeunes et des entrepreneurs de la région. Le projet MENTORAT est un autre exemple de jumelage. D'autres actions plus originales sont menées. Par exemple, des « speed-meeting » permettent aux jeunes de vanter leurs qualités à de potentiels employeurs pendant une durée de trois minutes, le but étant de générer des réseaux de contacts professionnels.

2.5. Enjeu de relève professionnelle et entrepreneuriale

Le vieillissement de la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean se traduit en enjeu de renouvellement générationnel, notamment de relève professionnelle et entrepreneuriale. La question de la relève entrepreneuriale se pose à l'ensemble du Québec. Dans sa *Stratégie jeunesse 2006-2009*³, le Secrétariat à la jeunesse décline plusieurs cibles d'intervention afin de « favoriser l'insertion professionnelle des jeunes » (Secrétariat à la jeunesse, 2006 : 26). L'une de ces cibles sera consacrée à « renforcer la culture entrepreneuriale au Québec » (*Ibid.* : 28). Selon elle il sera primordial de

³ SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. 2006. *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite. Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, Québec, Gouvernement du Québec, 64 p.

« développer des partenariats avec les réseaux d'affaires pour favoriser le développement de la culture et de la relève entrepreneuriale » (*Ibid.*).

Mais au Saguenay – Lac-Saint-Jean, le dynamisme entrepreneurial, mesuré par l'indice d'activité entrepreneuriale (IAE), est l'un des plus faibles au Québec. L'enjeu y sera d'autant plus grand. En 2004 cet indice était de 4,4 % par rapport à 7,4 % pour l'ensemble du Québec, le plus faible après la Côte-Nord et la Gaspésie (Proulx, 2007). Cela augure donc mal d'une potentielle relève entrepreneuriale au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Le principal défi réside alors dans le développement d'une culture entrepreneuriale régionale.

Au Saguenay – Lac-Saint-Jean, l'enjeu de la relève entrepreneuriale a été traité selon deux logiques. La première envisage la relève comme étant du ressort des entrepreneurs souhaitant prendre leur retraite. Ils seront encouragés à céder leurs fonds de commerce à de futurs entrepreneurs. Le concours « Planifiez votre relève », organisé en 2004, est un exemple d'initiatives. Selon la deuxième logique, la relève entrepreneuriale doit s'accompagner d'un soutien aux jeunes entrepreneurs, par des formations, des concours avec des bourses à la clé, etc.

Les CJE ont d'autre part pour mandat de soutenir et accompagner les jeunes ayant des projets d'entrepreneuriat individuel ou collectif. Ils atteindront cette mission grâce à des programmes gouvernementaux. Le volet entrepreneuriat du programme Connexion compétences en est un exemple. Les Jeunes chambres de commerce et d'industrie du Saguenay – Lac-Saint-Jean (JCCI) sont d'autres organisations ayant pour vocation de « s'occuper de la relève entrepreneuriale de [la] région, créer du réseautage et du

maillage entre les jeunes entrepreneurs et ceux d'expérience » (JCCI, 2005 : 1). Des journées d'information sur la relève sont parfois organisées, l'une des plus notables étant celle de 2005 à l'initiative de plusieurs élus locaux. Enfin, des concours récompenseront par des bourses les jeunes ayant les meilleurs projets en entrepreneuriat. Ce sont entre autres : le Bonus Bleuets « Démarches d'affaires », le concours en entrepreneuriat, etc.

2.6. Enjeu d'occupation du territoire

La population du Saguenay – Lac-Saint-Jean a la caractéristique d'être concentrée autour des principales villes de chaque MRC. Reste à savoir si ce phénomène de concentration démographique ne se fait pas au détriment des municipalités alentour, ce qui pourrait entraîner des problématiques de dévitalisation. L'occupation du territoire est donc un enjeu de développement régional. Certaines villes démontrent effectivement un potentiel d'attraction à un niveau local ou sous-régional. Peut-on y voir un phénomène de migration intrarégional ? L'enjeu de l'occupation du territoire ne serait-il pas en réalité celui d'une migration intrarégionale ?

Les chiffres de la migration intrarégionale sont très incertains. Cependant un sondage réalisé par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) entre 2004 et 2005, auprès de jeunes âgés de 20 à 34 ans, a pu en évaluer l'ampleur (LeBlanc *et al.*, 2007). Avec la Mauricie (38 %), l'Abitibi-Témiscamingue (32 %) et la Capitale-Nationale (31 %), le Saguenay – Lac-Saint-Jean (31 %), est la région ayant l'un des taux de migration intrarégionale les plus élevés au Québec (moyenne provinciale : 24 %). Les régions où ils sont les plus bas sont la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (7 %) et la Côte-Nord (16 %). Cette migration se fait dans la majorité des cas, des milieux ruraux aux

milieux urbains. En outre, la migration interrégionale serait bien souvent précédée d'une migration intrarégionale, souvent qualifiée de « première migration » (LeBlanc *et al.*, 2003 : 51). Ce lien est assez évident au Saguenay – Lac-Saint-Jean compte tenu de l'ampleur des chiffres de la migration intrarégionale et interrégionale.

CONCLUSION

La principale conclusion est que le Saguenay – Lac-Saint-Jean souffre d'un déficit d'attractivité, notamment auprès des jeunes de 20 à 24 ans. Un manque de jeunes pourrait poser des problèmes de relève professionnelle et entrepreneuriale. Serait-il prématuré d'associer les causes du solde migratoire négatif des jeunes de 20 à 24 ans, à leurs difficultés d'insertion professionnelle ? Toujours est-il qu'une période prolongée de recherche d'emploi pourrait bien conduire à une migration.

Le faible niveau de vie constaté au Saguenay – Lac-Saint-Jean pourrait être un autre facteur de répulsion des jeunes, s'il n'est pas relativisé par les données sur le faible coût de la vie dans la région. Faudrait-il enfin percevoir le phénomène de concentration des populations dans les centres régionaux comme étant un aspect intrarégional de la migration, se faisant au détriment de municipalités menacées de dévitalisation ? Cette question inhérente à l'occupation du territoire est primordiale. Ces différents enjeux concernent par conséquent le développement régional.

Le Saguenay – Lac-Saint-Jean peu malgré tout compter sur des atouts et opportunités, lesquels peuvent être mis en valeur. La région attire des jeunes familles et leurs enfants. Des études plus précises devront confirmer ce constat, et surtout s'intéresser à ses causes. De nombreuses pistes suggèrent cependant que la qualité de vie peut être un facteur non négligeable de l'établissement de plus en plus de personne au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

RÉFÉRENCES

CHARLOT, B. et D. GLASMAN (dir.). 1998. *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, 341 p.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA. 2010. *Profil socioéconomique de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean (02), Octobre 2010*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2005. *Impacts des changements démographiques sur l'économie, le marché du travail et les finances publiques du Québec. Document de recherche*, Québec, Gouvernement du Québec, 33 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2009. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, 133 p.

JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (JCCI), LAC-SAINT-JEAN-EST ET CHICOUTIMI. 2005. *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008*, Alma, JCCI-Lac-Saint-Jean-Est et Chicoutimi, 3 p.

LEBLANC, P., J.-A. CONNELLY, M. GAUTHIER et S. CÔTÉ. 2007. *La migration des jeunes québécois originaires du milieu rural. Résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, INRS – Urbanisation, Culture et Société.

LEBLANC, P., C. GIRARD, S. CÔTÉ et D. POTVIN. 2003. « La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec », *Recherches sociographiques. La migration des jeunes*, vol. 44, n° 1, pp. 35-55.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE. 2012. *Saguenay – Lac-Saint-Jean. Portrait régional. Automne 2012*, Québec, Gouvernement du Québec, 11 p.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC (OPDQ). 1988. *À l'heure de l'entreprise régionale*, Québec, Gouvernement du Québec, 90 p.

PROULX, M.-U. 2007. *Vision 2025 : le Saguenay – Lac-Saint-Jean face à son avenir*, Québec, PUQ, 263 p.

PROULX, M.-U. (dir.). 2004. *Étude comparative sur le coût de la vie*, Jonquière, RAJ-02, 57 p.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE. 2006. *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite. Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, Québec, Gouvernement du Québec, 64 p.

STATISTIQUE CANADA. 2012. *Enquête sur la population active, 2012*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 4 p.

STATISTIQUE CANADA. 2009. *Registre des entreprises, juin 2009*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 3 p.